

11

## WHEN A BILL BECOMES LAW

Steps to a Bill Becoming a Law

A bill is introduced.

11

## LORSQU'UN PROJET DE LOI DEVIENT LOI

Cartes « Lorsqu'un projet de loi devient loi »

Le projet de loi est présenté.

The background of the top section of the slide features a light gray topographic map with white contour lines. The map is partially obscured by a dark gray horizontal bar at the bottom of the top section.

# 11

## WHEN A BILL BECOMES LAW

Steps to a Bill Becoming a Law

The bill is “read” for the first time, without debate, and printed.

11

## LORSQU'UN PROJET DE LOI DEVIENT LOI

Cartes « Lorsqu'un projet de loi devient loi »

Le projet de loi est imprimé, puis lu pour la première fois, sans qu'il y ait de débats à son sujet.

## 11

**WHEN A BILL BECOMES LAW**

Steps to a Bill Becoming a Law

The principle of the bill is debated.  
It is then voted on and the bill is  
sent to a parliamentary committee.

Les députés débattent de l'idée derrière le projet de loi et passent au vote. S'il est adopté, le projet de loi est alors confié à un comité parlementaire.

A committee hears witnesses, examines the bill clause-by-clause and submits a report recommending the bill be accepted as is or with amendments, or that it not proceed any further.

Un comité entend des témoins, étudie le projet de loi en détail et présente un rapport recommandant l'adoption du projet de loi, avec ou sans modifications, ou son abandon.



Additional amendments to the bill may be moved, debated and voted on.

D'autres modifications au projet de loi peuvent être proposées; les parlementaires en débattent et passent au vote.

11

## WHEN A BILL BECOMES LAW

Steps to a Bill Becoming a Law

The bill is debated a final time  
and voted on.

11

## LORSQU'UN PROJET DE LOI DEVIENT LOI

Cartes « Lorsqu'un projet de loi devient loi »

Le projet de loi fait l'objet d'un dernier débat, puis d'un vote.

Once passed, the bill is sent to the Senate, where the process starts again from first reading.

Une fois adopté, le projet de loi est envoyé au Sénat, où le processus recommence, avec une première lecture.

The Governor General or a deputy gives the bill Royal Assent and it becomes a law.

Le gouverneur général ou son représentant octroie la sanction royale au projet de loi, qui devient une loi.